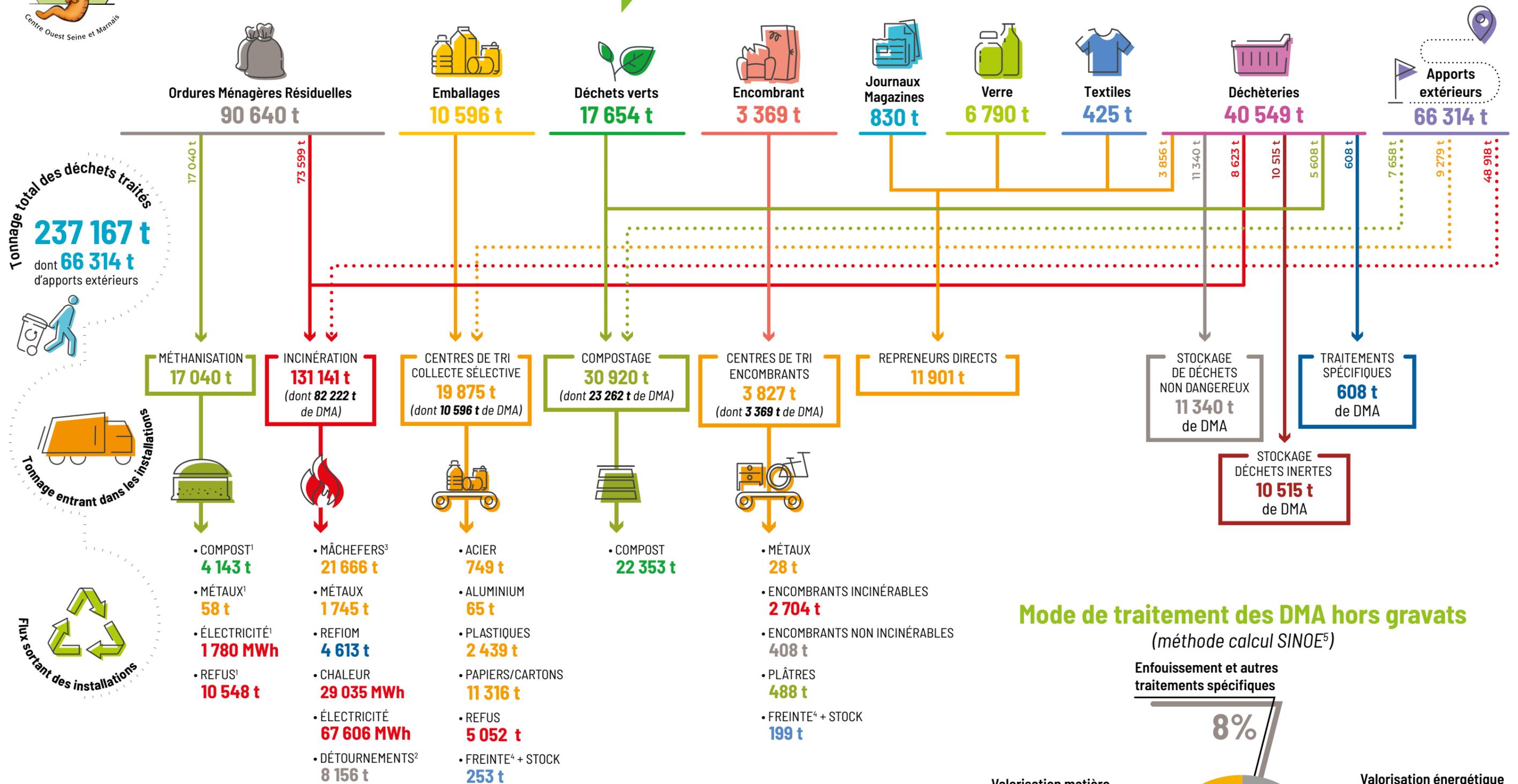
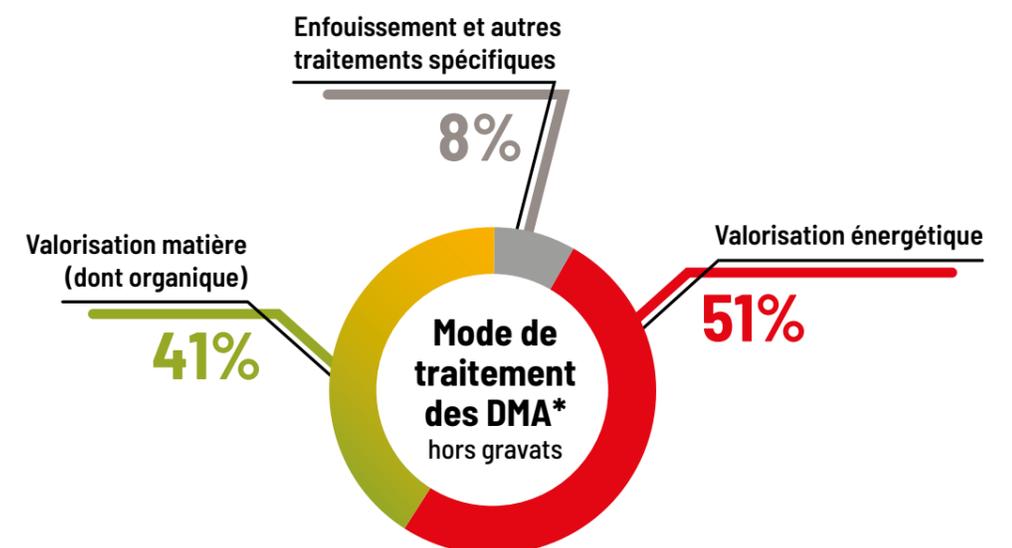


Synthèse d'exploitation 2021 du SMITOM-LOMBRIC



Mode de traitement des DMA hors gravats (méthode calcul SINOE⁵)



1. Estimatif sur la base du rapport d'exploitation de l'usine de méthanisation (SIVOM). Les refus sont incinérés sur Vaux-le-Pénil.
 2. Déviations de tonnages vers de l'enfouissement, liés à des arrêts techniques de l'UVE.
 3. Mâchefers sortant de l'usine, déduction faite des métaux récupérés sur ces mâchefers.
 4. Perte de matière liée à la manipulation des déchets (déchargement, gérage, rechargement) et à leurs conditions de stockage (humidité).
 5. Méthodologie ADEME. Les indicateurs relatifs à l'orientation des DMA ne considèrent que la première destination des flux collectés vers leur exutoire de traitement, incluant donc les refus de tri éventuels.
 * DMA : Déchets ménagers et assimilés